

3-2

# Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 20  A A V I S T R E S

CHARGES DIRECTES		MONTANT <sup>12</sup>	RESSOURCES DIRECTES		MONTANT <sup>12</sup>
<b>60 - Achats</b>	221	€	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>		€
Achats stockés (matières premières, autres)	132	€	<b>73 - Dotation et produits de tarification</b>		€
Achats d'études et de prestations de services	25	€	<b>74 - Subventions d'exploitation (13)</b>	15953	€
Achats de matériel, équipements et travaux		€	État: préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)		€
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures)	64	€	Ministère Justice	7453	€
Achats de marchandises		€			€
Autres achats		€	FIPD (Accomp. Victimes et TGD)	3500	€
<b>61 - Services extérieurs</b>	2189	€	Région(s)		€
Sous-traitance générale		€	Accomp. Victimes et TGD	800	€
Redevances de crédit-bail		€			€
Locations mobilières et immobilières	1880	€	Département(s)		€
Charges locatives et de copropriété		€	Accomp. Victimes et TGD	700	€
Entretien et réparations	138	€			€
Primes d'assurances	93	€	<b>TOTAL Métropole Aix Marseille Provence + Territoire(s)</b>		€
Divers (études / recherches, documentation, colloques...)	78	€	Métropole Aix Marseille Provence (Échelon central)		€
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	1407	€	Territoire Marseille-Provence		€
Personnel extérieur		€	Territoire du Pays d'Aix		€
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	586	€	Territoire du Pays Salonais		€
Publicité, information et publications	40	€	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile		€
Transports de biens et transports collectifs du personnel		€	Territoire Istres-Ouest Provence	3500	€
Déplacements, missions et réceptions	318	€	Territoire du Pays de Martigues		€
Frais postaux et de télécommunications	435	€	Communes		€
Autres (travaux exécutés à l'extérieur etc...)	28	€			€
<b>63 - Impôts et taxes</b>	620	€	Organismes sociaux (détailler) :		€
Impôts et taxes sur rémunérations	620	€	Fonds européens		€
Autres impôts et taxes		€	L'agence de services et de paiement		€
<b>64 - Charges de personnel</b>	11425	€	Autres établissements publics		€
Rémunérations du personnel	8283	€	Aides privées		€
Charges sociales	3006	€	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>		€
Autres charges de personnel	136	€	Dont cotisations, dons manuels ou legs		€
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		€	<b>76 - Produits financiers</b>		€
<b>66 - Charges financières</b>	51	€	<b>77 - Produits exceptionnels</b>		€
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	10	€	<b>78 - Reprises sur amortissements provisions</b>		€
<b>68 - Dotation aux amortissements et provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	30	€	<b>79 - Transfert de charges</b>		€
<b>69 - Impôts sur les bénéfices</b>		€			€
CHARGES INDIRECTES			RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES		
Charges fixes de fonctionnement		€			€
Frais financier		€			€
Autres		€			€
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	15953	€	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	15953	€
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES <sup>14</sup>					
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>		€	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>		€
Secours en nature		€	Bénévolat		€
Mise à disposition gratuite biens et prestations		€	Prestation en nature		€
Personnel bénévole		€	Dons en nature		€
<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>	15953	€	<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>	15953	€

Fait à : AIX EN PROVENCE

Le 08/10/2021

Cachet de l'association

Signature du Président

*Olivier N. de la...*  
*Président*

ESPACE FREDERIC MISTRAL  
13, Avenue Laurent Viberf  
13000 Aix en Provence

<sup>12</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros. <sup>13</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées. <sup>14</sup> Le plan comptable des associations, issu du règlement 2018-06 du 05 décembre 2018, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.

3-2

# Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 20 22

AAU MIRAMAS

CHARGES DIRECTES		MONTANT <sup>12</sup>	RESSOURCES DIRECTES		MONTANT <sup>12</sup>
60 - Achats	221	€	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		€
Achats stockés (matières premières, autres)	132	€	73 - Dotation et produits de tarification		€
Achats d'études et de prestations de services	25	€	74 - Subventions d'exploitation (13)	15953	€
Achats de matériel, équipements et travaux		€	État: préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)		€
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures)	64	€	Ministère Justice	7453	€
Achats de marchandises		€			€
Autres achats		€	FIPD (Accomp. Victimes et TGD)	3500	€
61 - Services extérieurs	2189	€	Région(s)		€
Sous-traitance générale		€	Accomp. Victimes et TGD	800	€
Redevances de crédit-bail		€			€
Locations mobilières et immobilières	1880	€	Département(s)		€
Charges locatives et de copropriété		€	Accomp. Victimes et TGD	700	€
Entretien et réparations	138	€			€
Primes d'assurances	93	€	<b>TOTAL Métropole Aix Marseille Provence + Territoire(s)</b>		€
Divers (études / recherches, documentation, colloques...)	78	€	Métropole Aix Marseille Provence (Échelon central)		€
62 - Autres services extérieurs	1407	€	Territoire Marseille-Provence		€
Personnel extérieur		€	Territoire du Pays d'Aix		€
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	586	€	Territoire du Pays Salonais		€
Publicité, information et publications	40	€	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile		€
Transports de biens et transports collectifs du personnel		€	Territoire Istres-Ouest Provence	3500	€
Déplacements, missions et réceptions	318	€	Territoire du Pays de Martigues		€
Frais postaux et de télécommunications	435	€	Communes		€
Autres (travaux exécutés à l'extérieur etc...)	28	€			€
63 - Impôts et taxes	620	€			€
Impôts et taxes sur rémunérations	620	€	Organismes sociaux (détailler) :		€
Autres impôts et taxes		€	Fonds européens		€
64 - Charges de personnel	11425	€	L'agence de services et de paiement		€
Rémunérations du personnel	8283	€	Autres établissements publics		€
Charges sociales	3006	€	Aides privées		€
Autres charges de personnel	136	€	75 - Autres produits de gestion courante		€
65 - Autres charges de gestion courante		€	Dont cotisations, dons manuels ou legs		€
66 - Charges financières	51	€	76 - Produits financiers		€
67 - Charges exceptionnelles	10	€	77 - Produits exceptionnels		€
68 - Dotation aux amortissements et provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées	30	€	78 - Reprises sur amortissements provisions		€
69 - Impôts sur les bénéfices		€	79 - Transfert de charges		€
<b>CHARGES INDIRECTES</b>			<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES</b>		
Charges fixes de fonctionnement		€			€
Frais financier		€			€
Autres		€			€
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	15953	€	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	15953	€
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES<sup>14</sup></b>					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		€	87 - Contributions volontaires en nature		€
Secours en nature		€	Bénévolat		€
Mise à disposition gratuite biens et prestations		€	Prestation en nature		€
Personnel bénévole		€	Dons en nature		€
<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>	15953	€	<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>	15953	€

Fait à : AIX EN PROVENCE

Le 08/10/2021

Cachet de l'association

Signature du Président

*O. Bourgeois*  
*D. Bouché*

ESPACE FRÉDÉRIC MISTRAL  
 18, Avenue Laurent Vibert  
 13090 Aix en Provence  
 Tél: 04 42 522 900 - Fax: 04 42 522 909

<sup>12</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros. <sup>13</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées. <sup>14</sup> Le plan comptable des associations, issu du règlement 2018-06 du 05 décembre 2018, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.

3-2

# Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 20  ANU PSL

CHARGES DIRECTES		MONTANT <sup>12</sup>	RESSOURCES DIRECTES		MONTANT <sup>12</sup>
60 - Achats	90	€	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		€
Achats stockés (matières premières, autres)	54	€	73 - Dotation et produits de tarification		€
Achats d'études et de prestations de services	10	€	74 - Subventions d'exploitation (13)	6550	€
Achats de matériel, équipements et travaux		€	Etat: préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)		€
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures)	26	€	Ministère Justice	3050	€
Achats de marchandises		€			€
Autres achats		€	FIPD (Accomp. Victimes et TGD)	1500	€
61 - Services extérieurs	899	€	Région(s)		€
Sous-traitance générale		€	Accomp. Victimes et TGD	300	€
Redevances de crédit-bail		€			€
Locations mobilières et immobilières	772	€	Département(s)		€
Charges locatives et de copropriété		€	Accomp. Victimes et TGD	200	€
Entretien et réparations	57	€			€
Primes d'assurances	38	€	<b>TOTAL Métropole Aix Marseille Provence + Territoire(s)</b>		€
Divers (études / recherches, documentation, colloques...)	32	€	Métropole Aix Marseille Provence (Échelon central)		€
62 - Autres services extérieurs	578	€	Territoire Marseille-Provence		€
Personnel extérieur		€	Territoire du Pays d'Aix		€
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	241	€	Territoire du Pays Salonais		€
Publicité, information et publications	16	€	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile		€
Transports de biens et transports collectifs du personnel		€	Territoire Istres-Ouest Provence	1500	€
Déplacements, missions et réceptions	130	€	Territoire du Pays de Martigues		€
Frais postaux et de télécommunications	179	€	Communes		€
Autres (travaux exécutés à l'extérieur etc...)	12	€			€
63 - Impôts et taxes	255	€			€
Impôts et taxes sur rémunérations	255	€	Organismes sociaux (détailler) :		€
Autres impôts et taxes		€	Fonds européens		€
64 - Charges de personnel	4691	€	L'agence de services et de paiement		€
Rémunérations du personnel	3401	€	Autres établissements publics		€
Charges sociales	1234	€	Aides privées		€
Autres charges de personnel	56	€	75 - Autres produits de gestion courante		€
65 - Autres charges de gestion courante		€	Dont cotisations, dons manuels ou legs		€
66 - Charges financières	20	€	76 - Produits financiers		€
67 - Charges exceptionnelles	4	€	77 - Produits exceptionnels		€
68 - Dotation aux amortissements et provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées	13	€	78 - Reprises sur amortissements provisions		€
69 - Impôts sur les bénéfices		€	79 - Transfert de charges		€
<b>CHARGES INDIRECTES</b>			<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES</b>		
Charges fixes de fonctionnement		€			€
Frais financier		€			€
Autres		€			€
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>6550</b>	<b>€</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>6550</b>	<b>€</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES<sup>14</sup></b>					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		€	87 - Contributions volontaires en nature		€
Secours en nature		€	Bénévolat		€
Mise à disposition gratuite biens et prestations		€	Prestation en nature		€
Personnel bénévole		€	Dons en nature		€
<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>	<b>6550</b>	<b>€</b>	<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>	<b>6550</b>	<b>€</b>

Fait à : AIX EN PROVENCE

Le 08/10/2021

Signature du Président

*o. Bourhelan* / *meilve*

Cachet de l'association

APERS  
ESPACE FRÉDÉRIC MISTRAL  
18, Avenue Laurent Vibert  
13090 Aix en Provence  
Tél: 04 42 522 900 - Fax: 04 42 522 908

<sup>12</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros. <sup>13</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées. <sup>14</sup> Le plan comptable des associations, issu du règlement 2018-06 du 05 décembre 2018, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.